

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 55
Membres absents : 23
Procurations : 08

Séance du 18 décembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 18 du
mois de décembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 12/12/2024
Date de transmission : 23/12/2024
Date de mise en ligne : 24/12/2024

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. DUBOULOZ-MONNET Fabrice, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, Mme KUNTZ Valérie, Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. SAVARY Nicolas, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

18^{ème} QUESTION

Approbation de la convention de partenariat Alsace à Vélo (DELIBERATION n°2024-209)

La démarche Alsace à Vélo, portée depuis 2012 par une dizaine de partenaires institutionnels (Région Grand-Est, Collectivité européenne d'Alsace, Alsace Destination Tourisme, l'Agence Régionale du Tourisme Grand-Est et les 5 agglomérations alsaciennes), vise :

- au développement d'infrastructures cyclables ;
- à la valorisation touristique des itinéraires cyclables alsaciens ;
- à la déclinaison d'un concept marketing « l'Alsace à vélo » ;
- à l'amélioration de l'offre de service des prestataires touristiques.

Les partenaires sont engagés, par la signature d'une convention de partenariat, dans une démarche de promotion du cyclotourisme en Alsace grâce à un plan d'actions commun. Il est précisé que cette démarche ne comporte aucun engagement financier de la collectivité.

Saint-Louis Agglomération a rejoint la démarche en 2019 en signant la convention de partenariat pour la période 2019/2021. Celle-ci ayant été renouvelée une première fois pour la période 2022/2024, elle arrive désormais à échéance, et il convient de la renouveler pour la période 2025/2027 selon le projet de convention joint en annexe. En renouvelant son intégration au dispositif partenarial « Alsace à vélo », Saint-Louis Agglomération s'engage à soutenir la filière du cyclotourisme dans la continuité des actions déjà engagées.

En accord avec le Bureau, le Président propose de désigner M. Vincent STRICH, en qualité de titulaire, M. Max DELMOND en qualité de suppléant, comme représentants de Saint-Louis Agglomération au COPIL des partenaires de la démarche Alsace à Vélo.

Le Président demande s'il y a d'autres candidats.

Il n'y a pas d'autres candidats.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-2 du CGCT, la désignation des délégués a eu lieu au vote à main levée, approuvé à l'unanimité du Conseil.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le renouvellement de l'engagement de Saint-Louis Agglomération dans la démarche Alsace à Vélo ;
- d'approuver la désignation de M. Vincent STRICH et M. Max DELMOND comme représentants de Saint-Louis Agglomération au COPIL des partenaires ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat telle qu'annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 décembre 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

